

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	57 (1928)
Heft:	13
Rubrik:	Musée pédagogique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La sépulture a eu lieu à Villaz-St-Pierre, le 16 octobre. Chacun avait tenu de rendre à la vénérée défunte un dernier et solennel hommage de sympathie et de reconnaissance.

Le divin Maître aura bien accueilli Sœur Marie-Cécile : elle s'était acquis sur la terre une riche moisson de mérites.

R. I. P.



Musée pédagogique

Le bibliothécaire se voit, une fois de plus, dans l'obligation de rappeler aux clients du Musée pédagogique que la durée du prêt ne peut, sans autorisation spéciale, dépasser *la durée d'un mois*. Dorénavant, et *sans autre avis*, l'amende de 10 centimes par ouvrage et par jour de retard sera appliquée à tout retardataire à l'expiration de la cinquième semaine. On est également prié de *prendre soin* des ouvrages prêtés, certains d'entre eux nous sont retournés dans un état déplorable.

La direction du Musée pédagogique signale à l'attention du corps enseignant la bibliothèque du *Pro Juventute* (Zurich, Seiler-graben, 1), dont les ouvrages sont mis gratuitement à la disposition des intéressés. Ceux-ci pourront en consulter le catalogue et ses suppléments à mon bureau. (Bibliothèque cantonale.) Je me réserve le droit de contrôler les demandes d'ouvrages à transmettre par mon intermédiaire.

A. COLLOMB, *bibliothécaire*.



BIBLIOGRAPHIES

Etudes, revue catholique d'intérêt général bi-mensuelle ; abonnement six mois : 33 fr., un an : 65 fr. (argent français), 5, Place Mithouard, Paris, VII^{me}.

20 septembre. — P. Doncœur : Avec les scouts sur les routes de Bretagne. — H. du Passage : La psychologie des insoumis de l'A. F. — L. Jalabert : L'avenir colonial de la France. — A. de Parvillez : Causerie sur l'action. — L. Roure : La lévitation. — L. de Mondadon : La jeunesse de V. Hugo. — C. Sedlacek : Le catholicisme en Tchécoslovaquie. — Revue des livres.

5 octobre. — Après dix ans. — P. Doncœur : Sur les routes de Bretagne. — P. Ladoué : Henri Charlier. — P. Dudon : La correspondance du P. Surin. — P. Degrez : Le jour d'attente. — J. Bonsirven : La tragique question juive. — Y. de la Brière : Autour du cardinal Mercier. — Revue des livres.

La revue les *Etudes* a défini son but ainsi : « A propos des questions qui se posent, en religion, philosophie, littérature, ordre social, art, sciences, elles ont cherché à démêler, au milieu des réponses évasives ou trompeuses, la solution véritable et, d'ailleurs, suivant les cas, définitive ou partielle », cela exposé « à